



Gilles ROYER

Audit, Conseil, Expertise

*Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Diplômé de l'ESC de Montpellier*

**MAISON DE L'EMPLOI
DE ROMORANTIN LANTHENAY**

1, Rue du Stade
41 200 – ROMORANTIN LANTHENAY
_

Exercice du 1^{er} Janvier 2009 au 31 décembre 2009

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels**

Cabinet Gilles ROYER - Bat 45 Rue Albert Einstein -ZA Esprit 1 - 18000 BOURGES - SIRET : 479 765 430 00034

Tél : 02 48 70 47 60 - Fax : 09.62.21.58.10 - Port. : 06.88.24.45.59 - e-mail : cabinet-gilles.royer@orange.fr

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région d'Orléans-
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bourges

MAISON DE L'EMPLOI DE ROMORANTIN LANTHENAY

Siège social : 1A, Rue du Stade
41200 ROMORANTIN LANTHENAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Maison de l'Emploi de Romorantin Lanthénay, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe au paragraphe 1.1 « Evénements principaux de l'exercice » :

En sommeil depuis sa création en 2007, l'association a vu son activité démarrer en juillet 2009 suite à la signature et la publication au Journal Officiel de la convention de financement avec l'Etat .

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association concernant la détermination des fonds dédiés, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourges, le 15 mars 2010



Gilles Royer
*Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel de Bourges*



**Association Maison de l'Emploi
de Romorantin - Lanthénay**

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

1 rue du Stade

41200 ROMORANTIN - LANTHENAY

CABINET GILLES ROYER
ZA ESP.1- RUE A.EINSTEIN
18000 BOURGES 02 48 70 47 60
SIRET 479 765 430 00034

Bilan

Association

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI

Au : 31/12/2009

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au :
Immobilitisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total					
Immobilitisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat.out.industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total					
Immobilitisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total				
Total I					
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
	Avces et acptes versés sur commandes	74		74	
Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Total				
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	136 034		136 034	
	Charges constatées d'avance (4)	1 670		1 670	
Total II		137 779		137 779	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		137 779		137 779	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en euros

CABINET GILLES ROYER
ZA ESP.1 RUE A.EINSTEIN
18000 BOURGES 02 48 70 47 60
SIRET 479 765 430 00034

Bilan

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI

Au : 31/12/2009

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	932	
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
Total I		932	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	119 706	
	Total II	119 706	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 090	
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	50	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (1)		
Total III		17 140	
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		137 779	
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	17 140	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
Engagements donnés	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI

Période de l'exercice 01/01/2009 31/12/2009 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent Voir l'attestation

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	161 450	
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
	Cotisations		
	Autres produits (1)		
	Total des produits d'exploitation I	161 450	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	41 743	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	- sur immobilisations { amortissements provisions		
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant		
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation II	41 743	
	Résultat d'exploitation (I-II)	119 706	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	932	
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	932	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	932	
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	120 639	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		

Comptabilité tenue en euros

CABINET GILLES ROYER
ZA ESP.1- RUE A.EINSTEIN
18000 BOURGES 02 48 70 47 60
SIRET 479 765 430 00034

Compte de résultat (suite)

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI

Période de l'exercice

01/01/2009

31/12/2009

* Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent

Voir l'attestation

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	119 706	
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	162 382	
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	161 450	
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	932	
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		57 684	
	Bénévolat		
	Prestations en nature	57 684	
	Dons en nature		
Charges		57 684	
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	57 684	
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros



KPMG S.A.
Centre
37 Quai Ulysse Besnard
BP 77
41004 BLOIS Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 90 26 60
Télécopie : +33 (0)2 54 90 26 61
Site internet : www.kpmg.fr

**Maison de l'Emploi de Romorantin-
Lanthenay**

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2009
Montants exprimés en euros**

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.1.1	Démarrage de l'activité	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Créances	2
2.1.2	Charges constatées d'avances	2
2.2	Passif	3
2.2.1	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	3
2.2.2	Etat des dettes	3
3	Informations relatives au compte de résultat	4
3.1	Ventilation de l'effectif moyen	4
3.2	Contributions volontaires en nature	4

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Le fait significatif survenu au cours de l'exercice est le suivant :

1.1.1 Démarrage de l'activité

L'association était en sommeil depuis sa création le 30 mars 2007. La signature de la convention de financement avec l'Etat a été publiée au Journal Officiel le 14 juillet 2009, date à laquelle l'activité a pu démarrer.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Charges constatées d'avance	1 670 €	1 670 €	/
Total	1 670 €	1 670 €	/

2.1.2 Charges constatées d'avance

Elles sont essentiellement composées de l'assurance multirisques pour l'année 2010, à hauteur de 1 590 €.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.1.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources		A	B	C	D=A-B+C
Subvention DDTEFP	161 450 €	/	/	119 707 €	119 707 €
Total	161 450 €	/	/	119 707 €	119 707 €

2.2.2 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		A moins d'un an	A plus 1 an	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 016 €	17 016 €	/	/
Total	17 016 €	17 016 €	/	/

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel mis à disposition
Cadre	1
Non cadre	1
Total	2

Précisions :

Personnel mis à disposition par la ville de Romorantin-Lanthenay contre remboursement des charges afférentes, à partir d'octobre 2009.

3.2 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Mise à disposition de locaux par la ville de Romorantin-Lanthenay et des charges locatives	Selon factures des charges payées par la ville	39 015 €
Mise à disposition de deux personnes par la ville de Romorantin-Lanthenay pour le 3 ^e trimestre 2009	Selon bulletins de paie et charges sociales	18 669 €
Total		57 684 €